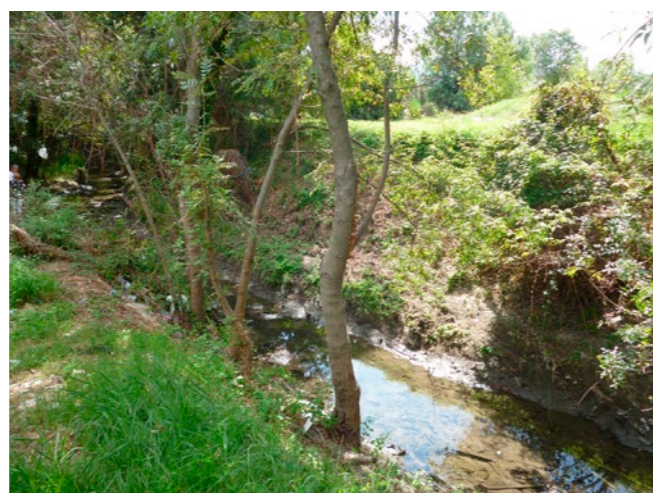


# Aubagne

## LE FAUGE-MAÏRE - CAMP SARLIER

Lieu : Aubagne (13)  
 Programme : Intégration du cours d'eau Fauge-Maire et gestion des eaux pluviales de la ZAC  
 Superficie : 6,8 ha  
 Coût des travaux : 700 000€HT (budget prév.)

Calendrier : 2020-2022  
 Maîtrise d'ouvrage : SIBVH  
 Équipe de projet : ATM  
 Mission : Maîtrise d'œuvre pour la renaturation du Fauge-Maire, gestion des eaux pluviales et aménagement paysager.  
 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage technique et de coordination sur les volets hydrologique, hydraulique avec intégration au paysage pour le suivi du projet du parc d'activités



La Ville d'Aubagne ouvre le terrain dénommé le Camp de Sarlier à l'urbanisation, permettant ainsi la mise en place d'une opération d'aménagement à vocation d'activités sur une zone AUs du PLU, représentant une surface totale d'une quinzaine d'hectares environ.

Ce site, qui est à l'aval de la zone d'activités Aubagne – Gémenos, accueille le Fauge-Maire, cours d'eau ayant longé à l'amont la zone d'activités des Paluds et ayant reçu la « Contre – Maire », canal exutoire des eaux pluviales de la zone d'activités d'Aubagne Gémenos, avant de rejoindre l'Huveaune à l'aval du Camp de Sarlier, notre zone d'aménagement.

Le SIBVH, mais aussi la ville d'Aubagne souhaite que le projet d'aménagement **intègre le cours d'eau pour en faire un élément de paysage** et, de ce fait, se donner les moyens d'une reconquête de la rivière mais aussi de la pérenniser.

Par ailleurs, cette recherche d'intégration du cours d'eau permettra aussi d'être un support pour le projet d'aménagement et notamment en terme d'image pour le secteur : intégration paysagère, écologie et biodiversité **ce qui n'est pas contradictoire** avec une zone d'activités moderne et ancrée dans son époque.

Il s'agit alors de mettre en œuvre un projet **de forte qualité paysagère au regard de son environnement et de son patrimoine** (la confluence du Fauge-Maire et de l'Huveaune).

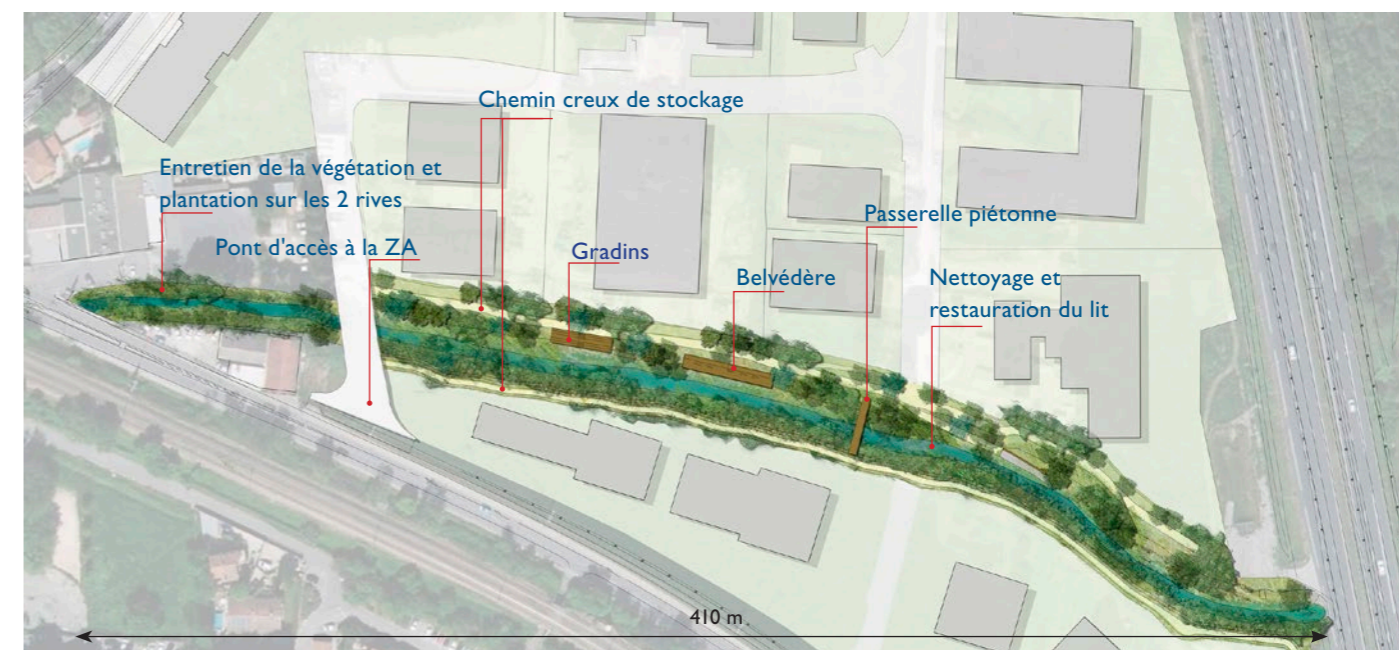
La mission de maîtrise d'œuvre qui nous est confiée doit répondre aux multiples enjeux que recouvre le site et son devenir :

- Faire de la zone d'activité de Camp de Sarlier un véritable **projet urbain**
- Faire de la gestion de l'eau sur ce site un levier et un atout pour le quartier :
  - **Renaturation du cours d'eau et des berges**
  - Aménagement pour **rendre accessible et visible** le
  - Fauge-Maire
- Faire du Fauge-Maire **l'identité principale** du site, en lien avec une gestion paysagère des Eaux Pluviales

Ces enjeux définissent les orientations de la mission :

- Renaturer le Fauge-Maire et valoriser sur le plan paysager ce milieu naturel
- Aménager le dispositif mixte de rétention des Eaux Pluviales et de chemin creux permettant la création d'un sentier de promenade et de découverte du cours d'eau

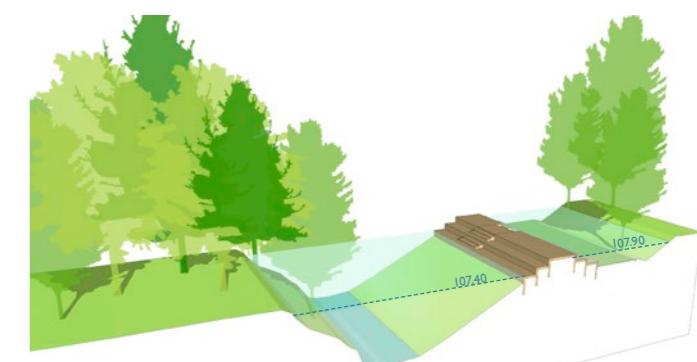
Parallèlement à la mission de Maîtrise d'œuvre relative à la restauration du Fauge-Maire et à l'aménagement de l'ouvrage de gestion des EP, nous intervenons en tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage auprès du SMBVH pour l'accompagnement des promoteurs.



Plan masse



Axonométrie en situation "normale"



Axonométrie en situation de crue centennale

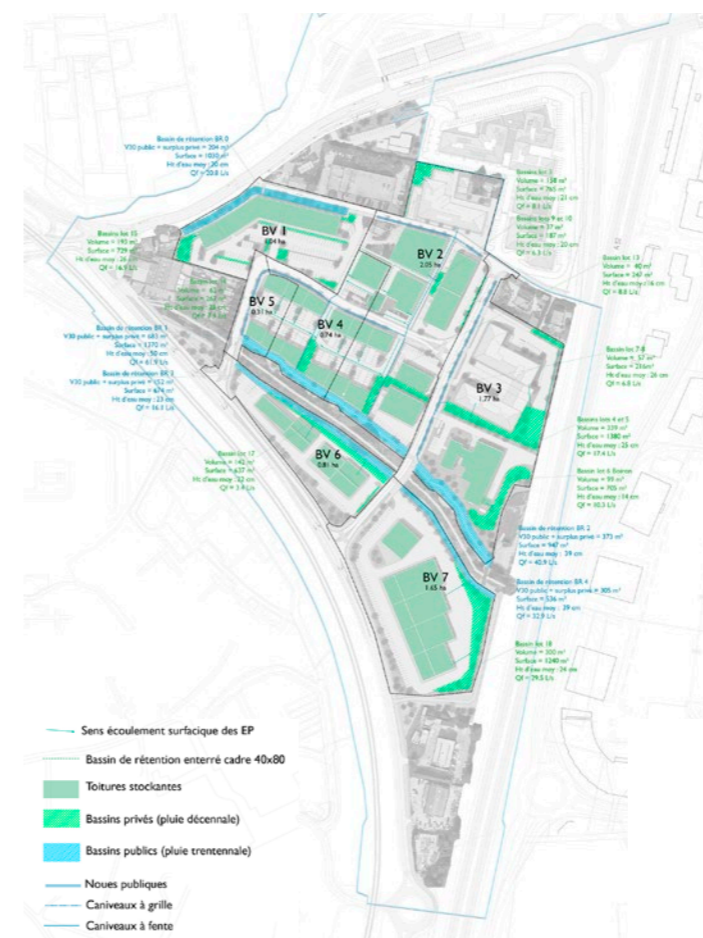
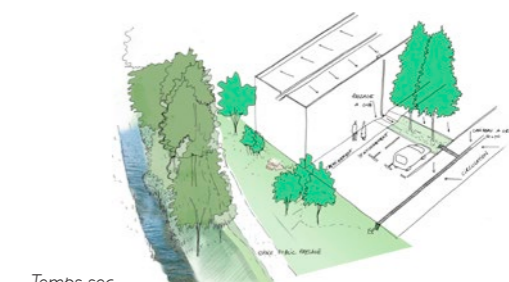
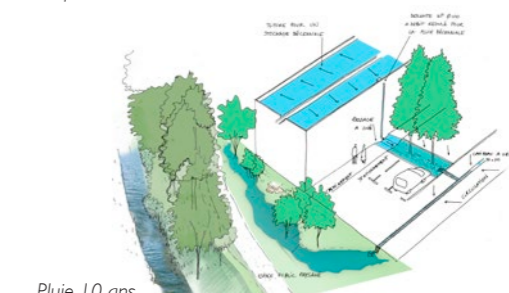


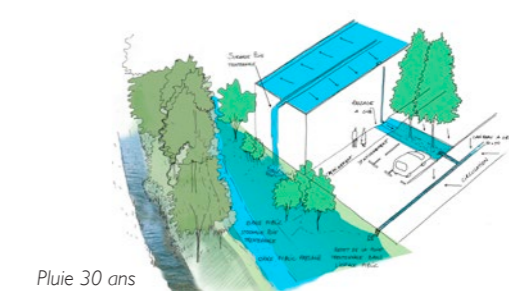
Schéma Directeur de Gestion Durable des Eaux Pluviales de la ZAC



Temps sec



Pluie 10 ans



Pluie 30 ans

Croquis perspectifs - Gestion des eaux pluviales d'un lot privé